

# GUIDE DES PARENTS - CAMP DE JOUR 2024



*Chers parents,*

*Vous trouverez dans ce document les informations sur le fonctionnement et les règlements du camp de jour de cette année, qui a pour thème «retour aux années 1980». Vous y trouverez tous les renseignements importants et nécessaires et nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions tout au long de l'été. Il est important de joindre notre page facebook "Camp de jour Saint-Vallier" afin de vous permettre à chaque semaine de connaître l'horaire des activités du camp de jour, ainsi que vous permettre de voir les réalisations de vos enfants.*

*Merci de votre confiance,*

*Marie-Claude Audet – Coordonnatrice camp de jour*

## **CALENDRIER DE L'ÉTÉ**

Chaque semaine, les enfants vivront des activités inspirées des années 80: les vêtements fluos, les films, les jeux vidéos, les sports et la musique. Nous tenterons d'explorer ces thématiques avec eux, à travers le jeu, l'art et le sport. De plus, vos enfants auront la chance de recevoir Katag et Éducazoo au camp, ainsi que de visiter plusieurs endroits tel : Mini-putt fluo, le centre d'hébertisme du Massif du

sud, L'Accroché centre d'escalade et le Récré-o-fun. Important de noter que votre présence est requise le vendredi 9 août à 16h30, afin d'assister au spectacle créé par vos jeunes. De plus, le Club Générations vous offrira gratuitement à vous, ainsi que tous les citoyens, une épluchette de blé d'inde et hot-dog ainsi que plusieurs surprises ! Un party années 80 à ne pas manquer !!

## **PROCÉDURE D'ACCUEIL ET DE DÉPART**

L'accueil des enfants se fera au Parc du Faubourg (ou à l'école primaire en cas de pluie) et même chose pour le départ des enfants.

\*\*\* Nous vous demandons de circuler lentement dans le stationnement. \*\*\*

Si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt, svp prévenir la coordonnatrice et il en va de même si votre enfant est absent.

**Notre priorité est la sécurité de vos enfants, il est donc très important que l'on soit informé de tout changement à l'horaire. De plus, un billet signé des parents est requis pour toute autre personne pouvant venir chercher vos enfants au camp de jour. Vous pouvez nous joindre en tout temps par courriel à [info@stavallierbellechasse.qc.ca](mailto:info@stavallierbellechasse.qc.ca), par téléphone au 418-884-2559 ou sur notre page facebook.**

## **SERVICE DE GARDE**

Service de garde a lieu aussi au Parc du Faubourg ou à l'école en cas de pluie et ce, de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 16h30.

## **DÎNER, COLLATION ET BREUVAGE**

Votre enfant aura besoin d'un lunch, de deux collations nutritives par jour ainsi que des breuvages en quantités suffisantes (une fontaine d'eau est disponible sur place cependant, votre enfant doit avoir sa propre gourde d'eau). À son arrivée le matin, votre enfant doit avoir déjeuné. Nous vous conseillons d'utiliser des «*icepacks*» ou de faire congeler ses breuvages afin que ceux-ci demeurent frais plus longtemps. Les lunchs froids sont à privilégier ou repas chauds conservés dans un thermos. N'oubliez pas de porter une attention particulière aux journées d'activités extérieures où votre enfant devra avoir un lunch pour faire un pique-nique. \*\*\*chaque semaine vous aurez un rappel sur la page Facebook.\*\*\* **Les aliments contenant des noix ou des arachides sont interdits.** D'autres aliments pourraient également être interdits selon la gravité des allergies qui nous seraient signalées. Il est finalement interdit aux enfants d'échanger de la nourriture entre eux.

## VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Nous vous demandons de prévoir des vêtements confortables pour jouer et appropriés à la température. En cas de pluie, un imperméable et des bottes d'eau sont très appréciés. Les chaussures de sports sont les plus appropriées pour le camp de jour, et celles de type « gougounes » sont interdites. Il serait aussi adéquat d'ajouter un chapeau ou une casquette dans le sac de votre enfant.



## CRÈME SOLAIRE

Nous tenons pour acquis que vous avez appliqué de la crème solaire à votre enfant le matin avant l'arrivée au camp. Nous appliquerons, avec l'autorisation des parents, de la crème solaire à votre enfant au cours de la journée.

## PISCINE

Cette année, nous irons à la piscine de Berthier-sur-Mer les mercredis et les vendredis avant-midi. Nous vous demandons de vêtir votre enfant de son maillot de bain avant son arrivée au camp, nous économiserons ainsi du temps. Ne pas oublier de lui fournir une collation qu'il pourra traîner dans son sac, avec sa serviette, un sac pour mettre son maillot mouillé et de la crème solaire (un tube autre que celui qui sera laissé dans son bac au camp). Il doit aussi avoir sa bouteille d'eau. **Si votre enfant a besoin de matériel pour l'aider à nager (Veste de flottaison individuelle, pince-nez, lunettes, etc.), nous vous demandons de bien vouloir fournir celui-ci. Notez que les flotteurs sont interdits et que seules les vestes de flottaisons individuelles sont acceptées. Prendre note que même si votre enfant a besoin d'une veste seulement dans le creux, ce dernier devra la porter en tout temps.**

Les heures de baignade à la piscine seront de 10h30 à 12h00, un sauveteur sera sur place pour assurer la sécurité de vos enfants. Il y aura toujours au moins deux animateurs dans l'eau avec eux, et au moins un animateur à l'extérieur pour rester avec ceux qui ne souhaitent pas se baigner.



## ENFANT MALADE ET MÉDICAMENTS

Si votre enfant se blesse ou est malade durant le camp de jour, son animateur tentera de vous rejoindre afin que vous puissiez venir le chercher dans un délai raisonnable. C'est donc important que les numéros en cas d'urgence soient toujours à jour. En cas d'accident grave et si nous ne pouvons vous joindre, nous pourrions faire appel aux services d'urgence afin de mettre votre enfant en sécurité.

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant les heures de camp de jour, vous devrez nous en informer et remplir une autorisation avec son animateur.

## **ARGENT ET JOUETS**

Pour éviter les pertes, les bris et tout conflit, votre enfant ne peut pas apporter de l'argent ou des jouets au camp de jour à moins d'une demande spéciale écrite de la part de ses animateurs. En temps de pandémie, il est d'autant plus important de limiter les allers et venues d'objets entre le domicile et les locaux du camp. Aucun matériel électronique n'est permis au camp.

## **SAC À DOS**

À tous les jours, votre enfant doit avoir dans son sac à dos :

- ✓ boîte à lunch avec deux collations nutritives et un dîner
- ✓ bouteille d'eau
- ✓ maillot de bain et serviette
- ✓ chapeau ou casquette
- Contenants de crème solaire (nous recommandons qu'il y en ait au moins deux, vous pourrez les récupérer à la fin du camp s'ils ne sont pas vides. **De plus, il est préférable de fournir de la crème solaire en aérosol, cela facilitera la vie de nos monitrices qui doivent crémér de nombreux enfants 😊**

## **OBJETS PERDUS**

**IDENTIFIEZ TOUS LES OBJETS DE VOTRE ENFANT!** Les objets perdus sont gardés au camp de jour. En fin de journée, si les moniteurs ont retrouvé un objet, ils vous informeront via une publication sur le groupe Facebook « Camp de Jour Saint-Vallier ». Si un objet n'est pas réclamé avant la fin de l'été, il sera donné aux bonnes œuvres de Bellechasse. Nous vous demandons, si vous avez perdu quelque chose, d'informer un animateur ou la responsable du camp, qui s'occupera de faire les vérifications

pour vous dans les locaux. Les allers et venues de parents à l'intérieur des locaux du camp devront, si nécessaire, se faire sous la supervision d'un employé.

### **CODE DE VIE DU CAMP DE JOUR**

- ❖ Je m'engage à faire preuve de politesse et de respect envers les autres, en gestes et en paroles.
- ❖ Je m'engage à suivre les consignes des animateurs.
- ❖ Je m'engage à participer activement aux activités du camp de jour.
- ❖ Je m'engage à respecter le matériel et à conserver les lieux propres.
- ❖ Je m'engage à demeurer en présence de mon groupe et de mes animateurs.

### **GESTION DE LA DISCIPLINE**

Un enfant qui ne respecte pas le code de vie du camp de jour et/ou les consignes de fonctionnement, qui se montre impoli, non respectueux ou violent par ses gestes ou ses paroles envers les animateurs et/ou les autres enfants est passible d'une suspension définitive du camp et ce, sans remboursement possible. En cas de mauvaise conduite, l'escalade des sanctions s'effectuera comme suit :

- 1 - Avertissement et mention au responsable et aux parents;
- 2 - Rencontre entre les parents et la responsable, et conséquence pour l'enfant;
- 3 - Rencontre entre les parents et la responsable, et l'enfant est suspendu pour 1 journée;
- 4 - Rencontre entre les parents et la responsable, et l'enfant est suspendu pour le reste de l'été.

À chaque étape, les parents sont informés de la situation et sont consultés afin de remédier à celle-ci le plus rapidement possible. Chaque cas sera évalué selon la gravité et la fréquence du comportement. Une suspension définitive peut être faite dès le premier avis (bataille grave, trouble de comportement important, violence envers un animateur, etc.). Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que vos enfants, et ceux des autres, puissent profiter d'un bel été sécuritaire et amusant!